



Parole à...

Henri Pfeffer Président de l'Association de la Vallée de la Doller

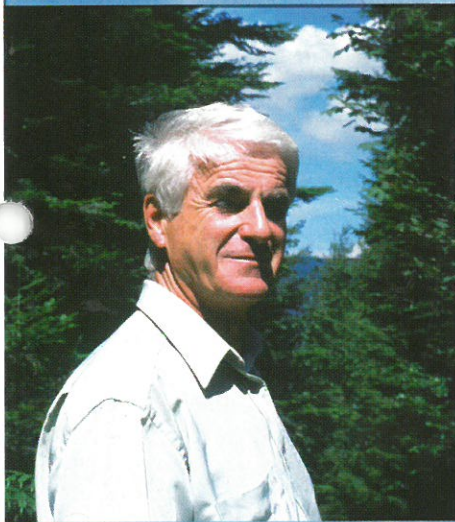


Photo : Thierry Bouchteid

Les associations de propriétaires forestiers sont l'un des rouages importants d'une filière forestière forte et compétente. Elles donnent à tous les propriétaires une chance identique d'accès à l'information et à la formation. Ainsi, personne n'est laissé à la merci d'éventuels "opportunistes". D'ailleurs, selon moi, un propriétaire seul n'a que peu de chance de rentabiliser sa forêt.

Lorsqu'une catastrophe survient, le propriétaire est souvent la première victime. Sinistres climatiques, insectes ravageurs ou inflexions des marchés du bois se font la plupart du temps au détriment des producteurs. Une association permet de fédérer les propriétaires, donc les énergies, et d'être plus fort. Elle favorise également le contact entre eux et évite de nombreux problèmes relationnels. C'est aussi un vecteur d'information, notamment sur les aides disponibles que les propriétaires ne connaissent pas, ou peu. Sans ce travail indispensable d'information, il est difficile de réaliser des opérations communes comme la construction de routes forestières, l'amélioration foncière... Or, pour être efficaces,

les propriétaires doivent s'équiper, comme le font les communes, de voies d'accès, de places de retournement ou de dépôt. Il est important qu'ils puissent exploiter correctement, à moindre frais, et valoriser au mieux leur capital forestier. Chaque année, l'administration délivre des crédits conséquents et sans ces aides, nous ne pouvons rien faire ! Pourtant, on se heurte souvent à un individualisme viscéral et il est difficile de faire comprendre que de tels travaux sont pour l'intérêt de tous.

Grâce à ces idées fortes, nous sommes à présent 130 adhérents. Nous représentons maintenant un certain poids. Nous avons donc pu nous battre efficacement aux côtés du syndicat des propriétaires forestiers d'Alsace afin d'obtenir des subventions pour la restructuration foncière. Une bourse foncière est mise en oeuvre pour tous les propriétaires, de grandes ou petites surfaces, qui peuvent acheter ou vendre dans la même section que leur parcelle. Il est en effet plus motivant de regrouper ses propriétés en un noyau plus facile à travailler, et où l'on peut envisager des opérations conséquentes pour faciliter la gestion et l'exploitation. Cette bourse est également un moteur pour notre association. Elle permettra un renouveau certain. Les propriétaires qui se sentent moins concernés par la forêt pourront vendre au bénéfice des plus motivés.

Chaque fois que nous organisons des réunions d'information, nous constatons de nouvelles venues. Nous pouvons porter notre message un peu plus loin. Mais je souhaiterais qu'il y ait davantage de jeunes propriétaires et je les encourage à prendre des initiatives au sein de notre conseil d'administration. Il y a du travail pour tout le monde. Une association comme la nôtre permet de faire ses premières armes. Il faut goûter au travail de terrain, afin de savoir de quoi l'on parle.

Notre objectif est de doubler le nombre de nos membres, même si ces derniers temps il a déjà augmenté sensiblement. Notre vallée est l'une des seules en Alsace à compter une proportion importante de forêt privée. Il est fondamental que la forêt privée soit représentée. En adhérant à notre association, les propriétaires ont la possibilité de rejoindre le syndicat. Notre syndicat régional sait se faire écouter et n'hésite pas, lorsqu'il le faut, à taper du poing sur la table. Sa compétence régionale est importante, surtout dans une région comme la nôtre où la répartition forêt publique-forêt privée est à l'inverse de la tendance nationale. Les propriétaires se reconnaissent en ce syndicat fort et efficace. Il est important que tout le monde soit en phase. Associations, syndicat, groupement et coopérative, nous avons tous besoin les uns des autres. Tout organisme qui se porte bien est un plus pour les propriétaires.